



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM**

AVIS PUBLIC

COMITÉ DE DÉMOLITION

PRISE DE DÉCISION

Suite à la recommandation du comité de démolition, le Conseil de la Municipalité de Saint-Edmond-de-Grantham prendra sa décision relativement à la demande de démolition de l'immeuble situé au 1480, Chemin St-Louis – Lot 5 466 061 du cadastre du Québec.

Date : Mardi 7 avril 2026

Heure : 19 h 30

Lieu : Salle du conseil – Chalet des Loisirs situé au 1393, Notre-Dame-de-Lourdes – Saint-Edmond-de-Grantham;

Donné à Saint-Edmond-de-Grantham, le 17 mars 2026.

est par les présentes donné par la soussignée :



Sonya Turcotte
Directrice générale et greffière-trésorière